

**Du**  
**Bourg-Dun**  
**76740**

Réunion de conseil municipal en date du 31 mars 2018 à 9 h 30

Étaient présents : Mmes Christine Aublé, Sophie Bréant, Gisèle Leprince, Lucie Pupin,  
MM Philippe Dufour, Antoine Giscard d'Estaing, Bernard Levasseur, Gérard Pouchin

Absents : Mme Véronique Renault Leberquer, MM Rémi Delelis, Fabien Dolé

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité

Mme Bréant est élue secrétaire

Compte administratif 2017 CCAS du Bourg-Dun N° 412

Les membres examinent les comptes du CA 2017, qu'ils approuvent en dépenses pour la somme de 2 740,00 euros et en recettes pour 2 890,00 euros auxquelles il faut ajouter l'excédent de 2 060,45 euros, soit un total de recettes de 4 950,45 euros, ce qui donne un excédent de fin d'exercice de 2 210,45 euros.

Affectation du résultat CCAS du Bourg-Dun N° 413

Après constatation du résultat d'exploitation au compte administratif 2017, pour la somme de 2 210,45 euros, affectation de 2 210,45 euros en report de fonctionnement au budget primitif 2018 de la Commune.

Approbation du compte de gestion du CCAS du Bourg-Dun 2017 N° 414

Les membres du conseil municipal approuvent le compte de gestion 2017 présenté par la Trésorerie de Luneray.

Compte administratif 2017 N° 415

Le compte administratif 2017 présente un montant de dépenses de fonctionnement de 354 335,64 € et de recettes de 428 887,22 € avec un report de 2016 de 285 974,32 €, soit un excédent de 355 575,45 euros.

Un montant de dépenses d'investissement de 77 655,73 € et de recettes de 118 409,36 € avec un report de l'exercice 2016 de 199 245,21 € soit 239 998,84 €.

Affectation du résultat N° 416

Affectation du résultat d'exploitation qui apparaît au compte administratif 2017 pour la somme de 355 575,45€ + intégration du résultat du CCAS de 2 210,45 euros, soit 357 785,59 euros

Affectation du résultat d'investissement pour 239 998,84 €

Un montant de reste à réaliser en investissement pour 155 210 € en dépenses et 8 614 € en recettes.

Compte de gestion 2017 N°417

Les membres du conseil municipal approuvent le compte de gestion 2017 présenté par la Trésorerie de Luneray.

#### Travaux chemin N° 14 N° 418

Le devis pour le renforcement du chemin s'élève à 16 801.49 €.HT., soit 20 161,79 € TTC

Un montage financier sera le suivant :

subvention de 4 480.50 euros a été obtenue de la D.E.T.R.

participation des 2 agriculteurs pour 9 000 euros

l'Association Foncière de Remembrement pour 2 000 euros

la commune financera le solde et fera l'avance de la TVA.

#### Travaux d'aménagement paysagé du centre bourg, en vue de le mise en accessibilité des espaces publics et des bâtiments communaux N° 419

Le rapport de l'appel d'offre est présenté au conseil municipal

1 – Normandie Rénovation pour 70 690.50 € HT

2 – Vauquier pour 98 679.75 € HT

3 – Gagneraud pour 145 596,00 € HT

L'entreprise Normandie Rénovation est retenue.

#### Budget Primitif 2018 N° 420

Le budget primitif 2018 présente un montant de dépenses et de recettes de fonctionnement de 681 367 €. Un montant de dépenses et de recettes d'investissement de 595 594 €.

Les membres approuvent le budget présenté par M le Maire.

#### Investissements pour 2018

Achat de panneaux. Travaux d'accessibilité handicapés sur les pelouses entre la mairie et l'ancienne école pour les travaux d'accessibilités des bâtiments communaux.

réfection du logement 1<sup>er</sup> étage de l'école, études pour travaux à la mairie et à l'église

#### Taux des taxes locales N° 421

Les membres du conseil municipal fixent les taux suivants :

Taxe habitation 1.73 %

Taxe foncière 1.76 %

Taxe FNB 3.55 %

CFE 2.26 %

#### Syndicat scolaire de la Veules et du Dun N° 422

Les membres du conseil municipal décident de verser la participation communale pour la somme de 34 844 euros.

#### Demande de subventions par les associations N° 423

Associations : Bibliothèque Intercommunale Anatole Loth (3 200 €), A.S.C.B.D.(1 500 €), Alliance et Culture (425 €) , ADM R l'Assiette (200 €), ADMR de la Région de Fontaine le Dun (250 €), Bourg-Dun Téléthon (200 €), Bourg-Dun Festif (200 €) , Campagn'Arts du Bourg-Dun (50 €) , Fa Majeur (100 €), Les Jonquilles (100 €), Les Lucioles (200 €), Les Potagistes (200 €), Méningite Régis 76 (50 €), Sauvegarde de l'orgue (100 €), Banque alimentaire de Rouen (209 €), sauvegarde de la plaine de Brametot 100 €), Club des Aînés du Bourg-Dun (850 €), comité des fêtes du Bourg-Dun (200 €), Coopérative scolaire de Veules les Roses (500 €), Fondation du patrimoine de Seine Maritime (100 €).

#### Remboursement loyer N° 424

Le loyer du cabinet infirmières de février 2018 d'un montant de 201.24 € a été facturé par la commune à Mme Hovine.

Mme Hovine ayant occupé le cabinet au 4 route de Dieppe au 1 mars 2018, celui-ci est remboursé à Mme Laurence Corbière.

#### Bracelet pour transport d'un animal mort N° 425

Un animal sauvage a été trouvé mort afin de procéder à son enlèvement, M Denis Bouclon (président du GIC du Dun) a procédé à la pose d'un bracelet d'identification sur l'animal.

Les membres du conseil municipal décident de procéder au remboursement du bracelet à M Denis Bouclon, soit 35 €.

#### Secrétariat N° 426

Les membres du conseil municipal décident d'augmenter les heures de 33 h 45 à 35 h par semaine à Mme Catherine Prouin à compter du 1 avril 2018.

#### Appartement à louer

L'appartement au-dessus du bar est libre, il est à louer au 1 avril 2018 au prix de 440 €

#### Travaux berges du Dun chez M Gilbert Bellet

M le Maire informe des démarches entreprises pour procéder à l'élagage des rives du dun avec la Direction des Routes et le choix de l'entreprise Tiercelin.

Suite aux pressions M Tiercelin se retire et l'autre entreprise n'est plus en mesure de procéder au travail.

Une nouvelle consultation va être entreprise.

Une réunion devrait être organisée sur Flainville suite à la mise en souterrain des réseaux avant le goudronnage.

#### Travaux église

Les fouilles sont terminées, l'architecte n'a pas repris contact avec la commune.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 h 45